

LVMH

*Institut des Métiers
d'Excellence*

CAP Art et Techniques de la Bijouterie-Joaillerie

*Promotion IME LVMH
2020/2022*



Dans le cadre du partenariat entre l'*Institut des Métiers d'Excellence LVMH* et la **Haute École de Joaillerie**, nous organisons le recrutement de la promotion 2020/2022 *Institut des Métiers d'Excellence LVMH* préparant au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Art et Techniques de la Bijouterie-Joaillerie options Bijouterie-Joaillerie, Bijouterie-Sertissage et Polissage-Finition.

La **Haute École de Joaillerie** accueillera en **septembre 2020**, une dizaine d'alternants en formation au CAP Art et Techniques de la Bijouterie-Joaillerie. Cette formation sera réalisée dans le cadre de contrats de professionnalisation conclus avec les Ateliers partenaires et les Maisons du groupe LVMH,

leader mondial des produits de haute qualité dans les domaines des vins et spiritueux, de la mode et maroquinerie, des parfums et cosmétiques, des montres et joaillerie et de la distribution sélective.

L'alternance

La formation en alternance de l'*Institut des Métiers d'Excellence LVMH* pour le CAP Art et Techniques de la Bijouterie-Joaillerie constitue un dispositif original de formation. Il permet aux alternants de bénéficier :

- 1. D'un enseignement théorique et pratique dispensé à la Haute École de Joaillerie**, 58, rue du Louvre, 75002 Paris, complété par l'enseignement de l'italien et un enseignement pratique au sein des Ateliers partenaires et des Maisons du groupe LVMH.
- 2. De Master Classes de l'*Institut des Métiers d'Excellence LVMH* organisées dans les différentes Maisons du Groupe** avec des conférences sur les fondamentaux du luxe et sur l'histoire des Maisons, des visites d'ateliers, des échanges avec des professionnels reconnus pour leur savoir-faire et leur expertise, des rencontres avec des créateurs.

Les diplômes

Le dispositif *Institut des Métiers d'Excellence LVMH* pour le CAP Art et Techniques de la Bijouterie-Joaillerie donne accès à une formation solide et exigeante, des terrains d'apprentissage d'exception et une valorisation de la formation par une double reconnaissance de nature à favoriser l'accès à l'emploi des futurs diplômés :

- / **Un diplôme délivré par l'Éducation Nationale** : le CAP Art et Techniques de la Bijouterie-Joaillerie.
- / **Le Brevet d'Excellence de l'*Institut des Métiers d'Excellence LVMH*** : il est attribué aux diplômés qui, au cours de leurs années de formation au sein de l'IME, ont répondu aux critères d'exigence et d'excellence – de savoir-faire et de savoir-être – propres à leurs métiers et au secteur du luxe ; comme cela a été validé par les trois instances réunies : les tuteurs des Maisons et partenaires externes, les enseignants du centre de formation et l'*Institut des Métiers d'Excellence LVMH*.

CAP Art et Techniques de la Bijouterie-Joallerie

Source Onisep

Le titulaire du CAP Art et Techniques de la Bijouterie-Joallerie est capable d'exécuter en totalité un bijou, en métal précieux ou non. Il sait également transformer, réparer ou restaurer les pièces qui lui sont confiées.

Ses activités principales sont de :

- / Selon l'option choisie – Bijouterie-Joallerie, Bijouterie-Sertissage ou Polissage-Finition – savoir fabriquer, sertir ou polir un bijou.
- / Participer à des travaux de petite restauration. Après plusieurs années d'exercice, il peut se voir confier des tâches plus complexes.
- / La formation porte sur les spécificités des métaux, l'utilisation de l'outillage, la représentation graphique et la lecture d'un dessin en 3D.
- / L'option Bijouterie-Joallerie permet d'apprendre à réaliser un bijou en faisant appel à des techniques de fabrication simples et de développer ses connaissances en dessin technique, dessin d'art et histoire de l'art.
- / L'option Bijouterie-Sertissage permet d'apprendre les différentes techniques de sertissage.
- / L'option Polissage-Finition permet d'apprendre les bases du polissage, le nettoyage, les techniques de finition et de traitement de surface d'une pièce.

Exemples de métiers: Bijoutier(ère), Joaillier(ère), Sertisseur(se), Polisseur(se).

Les conditions pour postuler

- / Selon la réglementation en vigueur, avoir plus de 16 ans et moins de 26 ans, ou avoir plus de 26 ans et être inscrit en tant que demandeur d'emploi auprès de Pôle Emploi, ou avoir bénéficié du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou d'un contrat aidé.
- / Avoir au minimum un niveau 3^e.
- / Aptitude manuelle pour les métiers de la Bijouterie-Joallerie.
- / Savoir faire preuve d'habileté, minutie, patience, curiosité, ouverture d'esprit, rigueur, précision et savoir respecter les consignes.
- / Faire preuve de motivation pendant l'entretien.

La sélection des candidats

Les dossiers de candidature seront à retirer à la Haute École de Joallerie dès les Journées Portes Ouvertes qui auront lieu en mars 2020. Les candidats pré-sélectionnés passeront un entretien de motivation et des tests pratiques. Un stage de préparation aux tests d'une semaine est proposé et aura lieu en avril 2020. Ce stage est payant, avec prise en charge par le Groupe sous conditions. Les candidats qui auront réussi pourront être reçus par les responsables des ressources humaines et les tuteurs des Maisons du groupe LVMH, pour la dernière étape de l'engagement.

Durée de la formation

2 ans, de septembre 2020 à juin 2022

L'alternance

L'alternance entre la Haute École de Joallerie et l'entreprise est hebdomadaire au rythme de **deux jours au centre de formation et trois jours en entreprise**. Pour chaque alternant, le matériel est pris en charge par l'*Institut des Métiers d'Excellence LVMH*. L'alternant est rémunéré par la Maison ou le partenaire externe du groupe LVMH, avec lequel il aura signé un contrat de professionnalisation, sur la base du barème en vigueur.